Le chef d'escadron Jérôme Guilbert est l'arme du Train. Il a servi successivement au 1^{er} régiment du Train parachutiste (1^{er} RTP) en tant que chef de peloton livraison par air, puis à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr comme chef de section d'élèves officiers à l'instruction avant de prendre le commandement de du 2^e escadron de livraison par air du 1er RTP. Il a enfin servi au bureau J4 logistique du commandement pour les opérations interarmées (CPOIÁ).

Il est actuellement à l'Ecole de Guerre - Terre. Dans son cœur de métier, il a été projeté au Tchad en 2013, au Mali en 2014 en tant que chef du détachement de transit aérien (DéTIA), puis au Niger en de coordination interarmées des transits, transports et mouvements (CCITTM).

Il a également pris part, dans le domaine de la logistique opérationnelle, aux travaux de montage de l'exercice Orion 2 2023 et au déploiement du bataillon français « fer de lance » en Roumanie en

Organisation des soutiens : un secteur tiraillé par un demi-siècle de transformations à répétition

Par le Chef d'escadron Jérôme Guilbert, Officier à l'Ecole de Guerre - Terre

L'état des lieux du soutien de l'armée de Terre est issu d'un processus vivant et dynamique, mû par le contexte. L'instabilité des cinquante dernières années qui a caractérisé l'organisation de ce secteur d'activité peut être résumée selon une approche chronologique constituée de six grandes phases d'évolution distinctes.

1970 - 1983 CONTEXTE DE GUERRE FROIDE ET CHANGEMENT DE DOCTRINE

A l'aube des années 1970, les divisions « 67 » disposent chacune de régiments de soutien et les brigades de bataillons de commandement et de soutien (BCS) organiques. La doctrine de dissuasion nucléaire fait alors apparaître les divisions « 77 », et disparaître les brigades. Naissent les régiments de commandement et de soutien (RCS), la rère brigade logistique et de commandements du Train de zones de défense. Les brigades logistiques disposent ainsi de capacités issues des services (compagnie mixte des essences, groupe de soutien logistique du commissariat de l'armée de Terre, régiment médical).



1983 - 1989 HYPOTHÈSE DE CRISES INTERMÉDIAIRES ET CRÉATION DE LA FAR

La création de la Force d'Action Rapide (FAR) en 1983 et la réforme de 1984 redistribuent les soutiens, notamment le soutien santé et de l'infanterie, tout en centralisant l'organisation et la conduite de la logistique opérationnelle terrestre. Jusqu'en 1998, le centre opérationnel interarmées (COIA) conduit les opérations. La planification (de niveau opératif) est conduite au sein de la 1e Armée et de la FAR. L'armée de Terre dispose de ses propres services (direction centrale du matériel - DCMAT et direction centrale du commissariat - DCCAT) et est soutenue par deux services interarmées : la direction centrale du service de santé des armées - DCSSA et du service des essences des armées - DCSEA.

1989 - 2000 CHOIX DE LA STRICTE SUFFISANCE DES MOYENS

Le « plan armées 2000 » et la professionnalisation des armées donnent la priorité aux structures opérationnelles et à la collaboration interarmées, entrainant une réduction drastique des effectifs et du nombre d'états-majors². Ce plan émerge juste avant la prise conscience du besoin d'un niveau opératif, mis en exergue par la guerre du Golfe puis rendu indispensable par la mutualisation des soutiens. L'intervention dans les Balkans (1992 – 1995) rappelle à la France la réalité du soutien dans le cadre de conflits longs et violents. On rappellera que la France accepte des 1992 d'assurer la responsabilité logistique de la Force de protection des Nations-Unies (FORPRONU) pour le maintien de la paix en Croatie puis en Bosnie-Herzégovine.. S'il n'existe pas de bilan chiffré incontesté, cette guerre se solde en Croatie par un bilan officiel croate de treize mille morts et quarante mille blessés. La guerre en Bosnie, la plus sanglante, aurait fait plus de deux-centmille morts.

Cette période charnière est caractérisée par une armée de Terre qui dispose encore d'une grande variété de fonctions logistiques, quoique la ressource humaine

et matérielle soit réduite, tandis que mûrit la question d'une centralisation interarmées.

2000 - 2009 DIVIDENDES DE LA PAIX. RATIONALISATION ET MUTUALISATION

Deux transformations s'opèrent au cours de cette décennie, l'une au niveau interarmées et l'autre au sein de la composante terrestre. D'un côté, les services interarmées se développent : le service des essences des armées (SEA, désormais SEO pour Service de l'Energie Opérationnelle) est conforté dans sa mission en 1991³ consistant à soutenir en totalité l'armée de Terre à partir de 2007 et en prenant la responsabilité du soutien pétrolier de l'aviation légère de l'armée de Terre. Le service du commissariat des armées (SCA) est créé en 2009⁴ et le service interarmées des munitions (SIMu) en 2011⁵. L'interarmisation du service de santé des armées (SSA) était acquise dès 1962⁶, mais le début des années 2000 met un terme à la déconcentration de ses moyens auprès des unités de l'armée de Terre, avec, en 2011, la fusion du 1er et du 3e régiment médical en un régiment médical unique pour l'armée de Terre, commandé par un médecin et responsable de l'intégration du SSA dans la composante terrestre. Parallèlement, le coup porté par la révision générale des politiques publiques de 2007 aux effectifs du service réduira à l'époque drastiquement le nombre de médecins et personnel soignant.

Au niveau de la composante terrestre, entre 1998 et 2009, les brigades sont recréées mais sans BCS et les divisions remplacées par les états-majors de force : les RCS sont dissous. Un commandement de la logistique des forces terrestres (CFLT) est mis sur pied pour pouvoir projeter très rapidement des forces dans un cadre interarmées⁷. Il s'appuie sur deux brigades logistiques (en plus de celle de la FAR) regroupant au départ les régiments de soutien, de transport, de circulation, de maintenance et de santé. Ainsi, si d'un côté le soutien est dilué par l'interarmisation, de l'autre côté les capacités de soutien terrestres, réduites, sont encore plus centralisées. Le COIA, puis le Centre de Planification et de Commandement des Opérations (CPCO) conduisent les opérations.

Les structures de planification stratégique sont mises en place progressivement. La cohérence de planification opérationnelle est atteinte sous l'égide du CPCO/J4 (c'est-à-dire le bureau logistique interarmées du CPCO) avec la division « plan » du commandement de la force d'action terrestre (CFAT) qui conduit les groupes pluridisciplinaires de planification opérationnelle en présence du CFLT qui coordonne l'ensemble des services. Si la cohérence de la stratégie des soutiens par coordination des services et la cohérence des acheminements est faite par le CFLT pour l'armée de Terre, la cohérence opérationnelle connaît une phase de recul par la séparation entre volet « opérationnel » et « logistique » avec l'existence – au même niveau – du CFAT et du CFLT.

A cette époque, les services restructurent leurs capacités : les compagnies mixtes des essences se regroupent pour donner naissance à la base pétrolière interarmées (BPIA); les GLCAT se restructurent progressivement (à partir de 2006) en établissements du Commissariat (non projetable) et donnent naissance au régiment de soutien du combattant (RSC, 2011). Cette restructuration est conduite selon une logique de ressources humaines (replacement des civils) plutôt qu'opérationnelle.

2009 - 2023 ERE DES OPEX PRÉSERVATION OU CONSOLIDATION DES ACOUIS

Le CFLT est dissous en 2009 avec l'une des brigades logistiques. L'autre voit son état-major transformé en 2016 en Poste de Commandement de la Logistique des Forces (PCFL) placé sous autorité d'un Commandement de la Logistique des Forces (COM-LOG) lorsque l'armée de Terre se transforme à nouveau, avec le modèle « au Contact ». Les régiments du matériel sont placés sous le Commandement de la maintenance des forces (COMMF). La tentative de créer un CFLT interarmées apte à intégrer les directions et services interarmées laisse place à une organisation complexe, composée d'un centre multimodal des transports (CMT) et d'un centre interarmées de coordination de la logistique des opérations (CICLO), lesquels fusionnent en 2014 pour devenir le Centre du



soutien des opérations et des acheminements (CSOA), afin de ne disposer que d'une seule entité intégratrice du soutien des engagements opérationnels8.

Pourtant, le COM-LOG, tête de chaîne de la logistique opérationnelle de l'armée de Terre, est aussi l'intégrateur des soutiens interarmées et alliés sur les théâtres d'opération⁹, conserve le commandement du centre des transports et transits de surface (CTTS) et du poste de commandement de force logistique (PCFL), luimême en charge de la mise sur pied d'un groupement de soutien interarmées de théâtre (GSIAT).

Au cours de cette période, l'intégration des soutiens se partage selon une distribution complexe entre organismes interarmées et échelon de composante. L'ensemble des services prennent leur autonomie en devenant les directions et services interarmées (DSIA). Le soutien régimentaire en métropole, dissocié du soutien en opérations, est permis par la mise en place des groupements de soutien (GS). La logistique terrestre est alors de nouveau subordonnée aux forces terrestres grâce à un rapprochement entre fonctions logistiques et opérationnelles conduit par étapes entre le commandement des forces terrestres (CFT), les divisions et.



tant qu'elle existe, la brigade logistique puis à partir de 2016 la création du COM-LOG subordonné au CFT. La prise d'autonomie des DSIA, qui se dotent d'états-majors opérationnels à l'instar des composantes traditionnelle, se poursuit dans leur environnement interarmées entrainant une perte de cohérence des stratégies de soutien. Le fonctionnel prend le pas sur l'opérationnel. Cette prise d'autonomie des services est réalisée sur un équilibre déjà fragile (trois structures en moins de sept ans).

DEPUIS 2023 RETOUR DE LA HAUTE-INTENSITÉ ET RECHERCHE D'AUTONOMIE

En 2023, le modèle « au contact » cède à nouveau sa place à une autre organisation, l'armée de Terre « de combat », plus adaptée aux défis de l'hypothèse d'engagement majeur et au combat de haute-intensité mais aussi plus cohérente avec la nouvelle loi de programmation militaire qui ne prévoit pas d'augmentation significative des effectifs ou des moyens. Ce modèle abandonne l'idée des commandements en piliers pour adopter une approche matricielle au sein de laquelle le Commandement de l'Appui et de la Logistique de Théâtre (CALT) continue

d'assumer un rôle opératif en opérations, mais cherche aussi à se recentrer sur le soutien d'une composante terrestre apte à l'engagement d'une division soutenue par une Brigade de Soutien Divisionnaire (BSD). Celle-ci serait alors commandée par le PCFL, devenu état-major de la brigade logistique (BLOG).

En parallèle, l'hiver 2023 est aussi celui de la création d'un Commandement Terre Europe (CTE), état-major terrestre ayant vocation à assumer les fonctions de niveau opératif en Europe qui induit aujourd'hui et pour l'essentiel des enjeux logistiques interarmées. Ce modèle est largement encouragé par la guerre en Ukraine et la prise de conscience du retour à la haute intensité :La nouvelle brigade logistique répond également aux attentes de la haute intensité et des opérations d'envergure : Les DSIA déploient toujours leurs zones fonctionnelles sur dans la BSD comme autorités de tutelle, le commandeur organique et intégrateur des soutiens étant toujours le chef de la brigade logistique qui conçoit et conduit désormais la manœuvre des soutiens à la place du G4 (chef logistique) de l'étatmajor divisionnaire.

divisionnaire. En revanche, le CALT devant également assumer les responsabilités opératives, interarmées et donc supérieures au niveau de la composante terrestre, il assure également le rôle de synchronisateur des effets produits par les DSIA, chacune responsables de leur zone fonctionnelle au sein du GSIAT.

Ainsi, en cinquante ans, ces six grandes phases de transformation de l'organisation de la logistique, chacune directement liée au changement de contexte géopolitique, politique, budgétaire et, par déclinaison, doctrinal, s'inscrivent dans un système en mouvement, passant de phases où les forces à soutenir sont plus importantes, mais utilisées en réassurance ou en dissuasion à des phases d'engagement plus systématiques, mais aux ambitions modérées.

Le soutien de l'armée de Terre doit désormais prendre en compte dans son agencement les interdépendances entre des acteurs distincts qui étaient autrefois parfaitement intégrés et la recherche de cohérence entre l'organique (l'organisation de temps de paix) et l'opérationnel (l'organisation de temps de guerre).

Pour l'armée de Terre, les facteurs de transformation exogènes sont liés à l'appréciation de situation stratégique et ses implications tactiques. Cependant,

cette dernière, qui devrait par essence n'être rapportée qu'au contexte militaire, dépend de choix organisationnels et budgétaires plus larges, de niveau politique, qui s'appuient ou conditionnent le narratif stratégique (par exemple, les « dividendes de la paix »).

Ces facteurs exogènes, dans tous les cas, obligent les organisations à s'adapter. On constate cependant qu'ils ne suffisent pas à opérer un juste réagencement : dans un contexte en perpétuel mouvement, la solution optimale n'est jamais acquise. C'est encore plus vrai pour l'armée de Terre, qui évolue au gré des menaces : par nature, celles-ci prennent systématiquement la forme contre laquelle la Nation n'est pas préparée, l'adversaire cherchant en permanence un effet de rupture qui lui donnera l'avantage.

8

¹ D'après les travaux réalisés par colonel Dominique Pincson, colonel (COM-LOG) en janvier 2023, suite à une série d'entretiens avec le BACQUET Jean Marc, général de corps d'armées, commandant en second du CFT (2019-2020) et commandant la logistique des forces (2016-2019)

² Jean-Pierre Chevènement, mise en place du plan « armées 2000 » de réorganisation des armées, discours prononcé le 22 août 1990 au conseil des Ministres

³ Décret n°91-686 fixant les attributions du service des essences des armées, 14 juillet 1991. ⁴ Décret n°2009-1494 portant création du service du commissariat des Armées. 3 décembre 2009.

⁵ Arrêté portant création, organisation et fonctionnement du service interarmées des munitions. 25 mars 2011

⁶ Jean Faure, Le service de santé des armées : les défis de la professionnalisation, Commission des affaires étrangères du Sénat, rapport d'information n° 458 (1998-1999). 23 juin 1999.

⁷Daniel Labbé, Le Train, histoire et traditions, la Simarre, 2014

⁸ Colonel Pascal Cavatore, Création du Centre du Soutien des Opérations et des Acheminements (CSOA), propos recueillis par M. Delaporte, revue Opérationnels SLD, juillet 2014

⁹ Service d'Information et de Relations Publiques de l'armée de Terre, L'armée de Terre au contact, dossier de presse, mai 2015



La perspective d'un engagement de haute intensité est de nature à remettre systématiquement en cause les choix capacitaires et organisationnels, en introduisant de nouvelles limites (accès aux ressources disputé, équilibre des rapports de force ou supériorité locale jamais atteints, non-maîtrise de l'ensemble des champs et des milieux de conflictualité...). Surtout, dans un affrontement violent et soutenu où l'ensemble des fonctions opérationnelles seront activées, l'armée de Terre ne peut dépendre d'une logistique qui imposeraient son rythme et un plafond qui ne serait pas ceux du chef tactique. L'attrition et le risque d'essoufflement logistique nécessitent d'adapter un soutien tactique fondé sur des présupposés aujourd'hui remis en cause.

UNE « DISSOCIATION SOUTENANT-SOUTENU» AUX EFFETS PERNICIEUX

Jusqu'à la fin de la Guerre Froide, deux modèles logistiques se sont en effet fait concurrence:

- le modèle français à trois corps d'armées d'abord, chargé de la préservation de l'intégrité des frontières et qui exigeait une logistique adaptée au soutien d'une masse importante de soldats et de matériel. Il avait vocation à se déployer en une semaine dans une profondeur limitée à deux cents kilomètres au-delà des frontières et dans un environnement très peu permissif, rapidement saturé par un dispositif aux capacités offensives et défensives équivalentes.
- Le modèle expéditionnaire quant à lui exigeait une logistique conçue pour répondre de façon réactive aux besoins d'une force plus agile, dans un contexte tactique moins contraint. C'est ce dernier modèle, légitimé par la recherche du moindre coût des dividendes de la paix et des opérations extérieures, qui a survécu. L'organisation du commandement et la répartition des moyens du soutien direct à l'engagement aujourd'hui est l'héritier de ce modèle.

La question du soutien direct à l'engagement pour l'armée de Terre reposait donc alors sur plusieurs présupposés. Tout d'abord celui d'une supériorité tactique acquise dans au moins un milieu (terrestre, aérien ou maritime) garantissant aux

unités de l'avant la mise à disposition de ressources réceptionnées puis stockées sur le théâtre. Ensuite, dans le cadre d'opérations disposant d'une zone arrière sécurisée d'emblée et de façon quasi-permanente, la possibilité de développer des avantages comparatifs par milieu (terrestre, aérien, maritime) et de spécialiser les fonctions du soutien tout en les confiant à des unités moins durcies. Enfin celui de l'aptitude des chefs militaires à décider de l'occurrence et de la fréquence des séquences dites de « haute intensité », la ressource et les capacités de soutien disponibles décidant du niveau d'engagement. Ces présupposés sont aujourd'hui remis en cause et interrogent sur l'agencement de la logistique opérationnelle et son efficacité.

Jomini a été l'un des premiers théoriciens de la guerre moderne à se poser la question suivante : « La logistique est-elle seulement une science de détail ? Ou est-ce au contraire une science générale ? »¹. Jomini considère la logistique comme du devoir du généralissime autant que de son état-major, et promet le malheur à l'armée dont ces autorités cessent de n'en faire qu'une. Autrement dit, la réflexion sur le soutien adapté à la composante terrestre doit être intégrée dans une approche globale, et non seulement celle des acteurs du soutien : l'ambition et les objectifs du chef d'état-major de l'Armée de Terre et ceux du soutien sont insécables. Cet état de fait n'est cependant pas évident.

De l'avis d'un officier en charge du soutien au sein de l'armée de Terre « il ne faut pas parler de logistique et de tactique de façon séparée, car la logistique est incluse dans la manœuvre. Dans une phase de gestion de crise, on choisissait nos combats. Dans une opération d'envergure, cet état est remis en cause : le chef tactique s'intéresse évidemment alors à ses soutiens. [Or] la méconnaissance du « fait soutien » vient de quinze ans de dissociations soutenant-soutenu. »

VERS L'ADAPTATION DU MODÈLE « AU CONTACT » : LA RECHERCHE D'UNE CONTINUITÉ ENTRE COMMANDEMENTS OPÉRATIONNEL ET ORGANIQUE

Que ce soit dans le domaine du C2 ou dans le domaine capacitaire, l'armée de Terre est aujourd'hui en pleine phase de transition. En effet, s'appuyant sur le



Le soutien direct à l'engagement : centre de gravité de la haute intensité

Par le Chef d'escadron Jérôme Guilbert, Officier à l'Ecole de Guerre - Terre

« Le monde est sous tension, marqué par l'incertitude (...). Dans ce contexte, la France pourra être amenée à s'impliquer dans des conflits de haute intensité qui engageront la résilience de la Nation et pour lesquels l'armée de Terre a le devoir de se préparer afin d'être en mesure d'agir au niveau voulu et sans préavis ».

> Général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées, Plan stratégique de l'armée de Terre, juin 2020

Retour du détachement et du fret de la mission Morane en A400M en soutien à la mission Air Shielding @ Emma Le Rouzic, armée de l'Air et de l'Espace, Capu Midia, Roumanie, octobre 2023 modèle Scorpion pour développer de nouvelles capacités, elle a anticipé un retour de la haute intensité, lequel s'est confirmé par l'actualité géopolitique de ces dernières années.

Le choix du modèle « au contact », dévoilé en 2016 sous les ordres du général d'armée Bosser, alors chef d'état-major de l'armée de Terre, décrivait une organisation en « silos » dans laquelle les soutiens organiques appartenaient aux piliers formés par le commandement de la maintenance des forces terrestres (COMMF) et au par le commandement de la logistique (COM-LOG). Les directions et services interarmées (DSIA), indépendantes, venaient renforcer ces deux piliers. L'armée de Terre restait ainsi en théorie plutôt indépendante dans le soutien direct à l'engagement de ses éléments tactiques de niveau 4 et 5, pour de petites opérations à l'intégration interarmées peu marquée et dans un milieu faiblement contesté². Elle disposait cependant de moyens très diminués par la révision générale des politiques publiques du début des années 2000. La liberté d'emploi et la pleine autonomie d'usage des capacités de soutien restaient ainsi soumises à certaines réserves.

Le modèle « au contact », répondait à une logique d'efficience pour préserver ses effectifs et ses capacités rares, parmi lesquels ses moyens logistiques, en les intégrant dans des piliers. Ce modèle, construit pour faire face à des problèmes conjoncturels (dont celui de la déflation des effectifs), n'est plus adapté aujourd'hui. Afin de répondre au défi structurel de la haute intensité, l'armée de Terre « de combat » présentée en 2023 cherche désormais une continuité entre commandements opérationnel et organique.

§

LES VECTEURS DE SOUTIEN DIRECT À L'ENGAGEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE

ACHEMINEMENT

Outre les vecteurs de transport des unités tactiques déployées, et en premier lieu ceux disponibles dans les trains de combat (Train de combat n°1 (TC1), du niveau du sous groupement tactique ou de la compagnie, TC2, échelon logistique du niveau du groupement tactique, le TC3 étant son échelon administratif et financier), une force terrestre en opération s'appuie sur des moyens d'acheminements organique et une liberté de mouvement logistique fournie par les pelotons et escadrons de transport des régiments du Train. En opération, ils sont placés sous autorité de la base logistique de composante (par exemple jusqu'alors la base logistique divisionnaire – BLD – ou le groupement tactique logistique – GT-LOG – pour le niveau tactique terrestre). Le nombre et le potentiel des vecteurs étant limité, notamment dans le domaine de l'appui à la mobilité des blindés (porte-chars), la composante terrestre s'appuie aussi sur des solutions externes, en particulier contractualisée par l'armée de Terre ou l'échelon opératif. Enfin, y compris lorsqu'elle est « menante », la force terrestre ne dispose d'aucune autorité sur les vecteurs aériens et maritimes de l'opération.

MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE

Les capacités de maintien en condition opérationnel sont fournies par les régiments du matériel, subordonnés au COMMF. Outre ces capacités, le GTIA conserve au minimum une capacité de diagnostic et de dépannage au niveau de chaque unité élémentaire (équipes légères d'intervention – ELI - du TC1) et une capacité de récupération au TC2. Cependant, ces capacités de MCO sont contraintes par la complexité croissante du matériel à soutenir, tant dans sa nature (technologie) que dans son emploi (imbrication dans le dispositif ennemi, agilité de la manœuvre). Au niveau supérieur, le sous groupement de maintien en condition opérationnelle adapté au théâtre (SGMAT) a besoin de stabilité et de compétences techniques spécifiques pour réaliser des opérations de maintenance plus complexes. Cela peut aller jusqu'à dépendre directement de l'industriel. Si « la part allouée à la maintenance opérationnelle réalisée par des entreprises privées (30%) ne correspond non pas à un délestage vers le privé, mais bien à un accroissement des capacités globales de régénération », l'indépendance de l'armée de Terre en matière de MCO n'est pas acquise : « le jour ou nous aurons à mener un combat de haute intensité, nous aurons un besoin d'industries privées extrémement fort. Depuis la guerre de Sécession au XIX^{ème} siècle, je ne connais pas de nation qui ait pu gagner un conflit sans disposer d'une industrie civile extrémement puissante. » (cf : général de corps d'armée Christian Jouslin de Noray, Opérationnels SLDS, n°55/56 - printemps / été 2022)

SOUTIEN MÉDICAL

Les capacités de soutien médical sont mises à disposition par le service de santé des Armées (SSA). Ces unités médicales opérationnelles (UMO) sont totalement intégrées à la composante (ou l'unité) qu'elles soutiennent. Le soutien médical est organisé et conduit par le médecin-chef du groupement tactique interarmes (GTIA) ou du GTLOG, sous contrôle tactique (TACON) du chef organique de cette unité. L'UMO est donc tenue d'exécuter strictement la mission assignée dans l'ordre émis par le contrôleur opérationnel, limitant les prérogatives du chef tactique à laquelle elle a été confiée. Le SSA, conscient des enjeux liés à la haute intensité, cherche à s'intégrer de plus en plus dans la manœuvre tactique et travaille, de concert avec l'armée de Terre, à adapter au mieux son concept d'emploi. Ne disposant pas de moyens en propre, les véhicules de l'avant blindés sanitaires, les ambulances blindées ou non, les véhicules de liaison tactiques et les camions nécessaires pour suivre la manœuvre opérationnelle sont issus des régiments qui en disposent et des parcs d'alerte. Les évacuation médicales (MEDEVAC) à l'avant et tactique sont aujourd'hui organisées par une « Patient Evacuation Coordination Cell » (PECC) directement placé au niveau opératif qui dispose du contrôle opérationnelle ou du commandement tactique des hélicoptères médicalisés. Si la PECC avait toute sa raison d'être en situation opérationnelle de référence, aux ambitions moindres que l'engagement en haute intensité / hypothèse d'engagement majeur, les enseignements des exercices Warfighter et Orion, conduits respectivement en 2021 et 2023, montrent que cette structure est aujourd'hui dépassée par la surinformation et le niveau d'attrition largement plus importants. Le degré d'urgence de ces évacuations nécessite aussi de pouvoir se reposer sur les moyens aériens (avions médicalisés ou d'alerte, mais jamais placé sous commandement des forces terrestres). Enfin, afin de ne pas préempter les capacités propres aux unités de combat et remettre en cause la manœu

SOUTIEN PÉTROLIER

L'autonomie dans le domaine des acheminements du soutien pétrolier est assurée par les citernes des trains de combat, partagées, du GSIAT jusqu'à la BLD ou le GTLOG, avec les moyens propres au service de l'énergie opérationnelle (SEO). Si le SEO conserve, pour des raisons d'économie de ressources, des moyens jusqu'au plus loin, il ne doit en théorie rien au niveau tactique car l'armée de Terre dispose de ses citernes, sauf pour l'avitaillement des hélicoptères. Les forces terrestres sont en revanche toujours dépendantes dans certains domaines de compétences propres au SEO comme la contractualisation locale, la rétention d'hydrocarbures et certaines actions de maintenance spécialisées. En outre, l'armée de Terre ne dispose pas de bacs souples, très utilisés en opération pour stocker les hydrocarbures. Enfin, son autonomie relative dans le domaine pétrolier ne lui permet cependant pas de disposer d'une expertise et de capacités de niveau interarmées.

SOUTIEN DU COMBATTANT

La fonction « soutien du combattant » est chargée d'exécuter, dans une logique de milieu et pour l'armée de Terre, la conduite de la logistique de consommation du soutien de l'homme (SH). Elle dispose pour sa mise en œuvre d'un secteur déployé dans le GSD ou le GTLOG. Elle est subordonnée organiquement au chef de cette entité logistique mais placé sous les ordres techniques de l'autorité « soutien de l'homme » du théâtre. Le 14° Régiment d'Infanterie de Soutien Logistique du Combattant (14e RISLP), subordonné au Commandement de l'Appui et de la Logistique de Théâtre (CALT) et héritier des régiments de soutien du combattant est l'organe d'exécution de la sous-fonction soutien du combattant. Il dispose d'une expertise unique dans le traitement et approvisionnement de l'eau destinée à la consommation humaine, la production boulangère en campagne, la gestion des vivres opérationnels, d'une expertise technique sur les matériels de protection balistique et d'une expertise technique sur les matériels de vie en campagne. Il en est de même pour la mise en œuvre des équipements spécifiques « affaires mortuaires », indispensables en haute intensité. Cela signifie qu'aucun autre régiment du Train dispose de cette compétence de soutien du combattant, qui ne peut donc être déconcentrée au niveau des brigades ou des GTIA sans sacrifice lorsqu'il s'agit de déployer une division. De plus, l'équipement individuel (habillement, protections balistiques) et le matériel de campagne est mis à disposition par le SCA, l'armée de Terre ne disposant pas de ressources propres.

SOUTIEN MUNITIONS

Les forces terrestres en opération disposent de l'autonomie en matière de transport et de livraison de munitions, le service interarmées des munitions (SIMu) ne disposant pour l'heure pas de capacit de transport en propre, s'appuyant sur les moyens des armées et services interarmées. Cependant, comme d'autres fonctions logistiques, le domaine particulier des munitions demande dès le niveau c GTIA la présence d'un expert n'appartenant pas aux forces terrestres et apte à résoudre les problèmes de maintien en condition opérationnelle, de stockage et de suivi de cette ressource.

¹Antoine-Henri de Jomini, Précis de l'art de la guerre, ou Nouveau Traité Analytique - nouvelle édition, tome second, Librairie militaire de JB Petit, 1841

²Les niveaux retenus ici sont les niveaux tactiques, à savoir : le niveau 1 pour le corps d'armée, le niveau 2 pour la division, le niveau 3 pour la brigade interarmes (BIA), le niveau 4 pour le groupement tactique interarmes (GTIA) et le niveau 5 pour le sous-GTIA. A l'inverse, les niveaux logistiques qui sont quant à eux classés par ordre croissant. Comme ils différent selon les nations, ils contraignent la comparaison entre les modèles étudiés. En France, le plus petit niveau logistique est le niveau 1 (train de combat des unités élémentaires, compagnies ou escadrons), suivi du niveau 2 (train de combat du bataillon ou du groupement tactique interarmées).